

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

COMPRENDRE,
PRÉVENIR,
ACCOMPAGNER

Guide à l'usage
des professionnels-les



LA DÉFINITION DES VIOLENCES

LES TEXTES ET CONVENTIONS

« La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes / 1993 / ONU Organisation des Nations-Unies

« Les termes « violence à l'égard des femmes » désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».

Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

« La violation des droits de l'homme la plus honteuse se caractérise sans doute par la violence à l'égard des femmes. Elle ne connaît pas de clivages géographiques, culturels ou sociaux. Tant que des actes violents continueront d'être perpétrés, nous ne pourrons prétendre à des progrès pour atteindre l'égalité, le développement et la paix. »

Déclaration de Kofi ANNAN Secrétaire général des Nations Unies / 2000

Les violences exercées sur les femmes sont multiformes et relèvent à la fois de rapports sociaux de domination et d'une stratégie visant à l'appropriation de la vie et du corps des femmes. Elles sont le résultat d'une relation inégalitaire et de la domination masculine.

Elles portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne :

- **droit à l'intégrité,**
- **à la sécurité,**
- **à la liberté:** d'être soi-même, de penser, d'aller et venir, de travailler, de décider d'avoir ou non des enfants...

Elles constituent des infractions graves : délits ou crimes.

LA DÉFINITION DES VIOLENCES

LES CARACTÉRISTIQUES DES VIOLENCES

Elles sont :

- **multiformes** et infligées aux femmes dès leur plus jeune âge, sans conditions d'âge, de situation.
- **fréquentes** (se référer à l'enquête ENVEFF¹).
- le fait d'**agresseurs masculins** :
 - ▶ 99 % en matière d'agressions sexuelles,
 - ▶ 93 % des auteurs de tentatives de meurtre,
 - ▶ plus de 80 % pour les violences sur le lieu du travail (*Insee 2014*).
- **le fait d'agresseurs connus de leur victime**, père, conjoint, membre de la famille, proche, collègue de travail².
- souvent suivies du **silence des victimes** sur les agressions subies (surtout s'il s'agit de violences subies dans l'intimité).

En matière de violences, silence et secret bénéficient aux agresseurs en assurant leur impunité.

¹ Jaspard M., Brown E., Condon S., Fougeyrollas-Schwebel D., Houel A., Lhomond B., Maillochon F., Saurel-Cubizolles M.-J., Schiltz M.-A. (2003). Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale, La Documentation française.

² Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes (nov. 2015)

LE CONTINUUM DES VIOLENCES

On parle d'un « continuum des violences » car les différentes formes de violences faites aux femmes se croisent et se cumulent pour former un continuum auquel les femmes vont être confrontées simultanément dans leurs différents cadres de vie (foyer, travail, espace public), tout au long de leur vie.

Il concerne l'ensemble des violences faites aux femmes :

- **les harcèlements, atteintes, agressions sexuelles et viols,**
- **l'inceste** : harcèlement, atteintes, agressions sexuelles et viols, par ascendant ou personne ayant autorité,
- **les violences dans la relation de couple,**
- **les violences exercées à l'encontre de leur mère par leurs enfants adolescents et adultes,**
- **les mutilations sexuelles féminines, mariages forcés, vente des femmes, dot,**
- **les violences liées aux intégrismes religieux,**
- **le proxénétisme et la prostitution, l'exploitation sexuelle, la pornographie.**

LA PRISE EN COMPTE POLITIQUE

DES REPÈRES EN FRANCE

- **1789** : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »
Art. 1/ Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- **1791** : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »
Art. 1/ « Déclaration de la femme et de la citoyenne » rédigée par Olympe De Gouges et qui lui vaudra d'être guillotinée
- **1803** : « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari. »
Art. 213/ code Napoléon
« Les époux s'obligent mutuellement à une communauté de vie. »
Art. 215/ Code civil
- **1980** : 1^{re} définition légale du viol : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol et un crime ».
Loi du 23 décembre
- **2006** : La notion de respect entre dans les obligations du mariage.
Loi du 5 avril 2006
- **2010** : La lutte contre les violences faites aux femmes est déclarée grande cause nationale.

- **2010**: Création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple.
Loi du 9 juillet
- **2012**: Une nouvelle définition légale du harcèlement sexuel avec la détermination de sanctions.
Loi du 6 août
- **2014**: Ratification par la France de la convention du Conseil de l'Europe, dite convention d'Istanbul.
- **2014**: Modification des dispositions législatives pour une amélioration des dispositifs et la lutte contre les violences conjugales.
Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- **2016**: Renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel.
Loi du 6 avril 2016
- **2018**: Loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.
Loi du 3 août 2018

LA PRISE EN COMPTE POLITIQUE

DES REPÈRES À L'INTERNATIONAL

- **1945** : « ...résolus à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes... ».
Charte des Nations Unies
- **1948** : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »
Art. 1/ Déclaration universelle des droits de l'homme
- **1953** : « Les femmes auront dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit de vote dans toutes les élections, sans aucune discrimination. »
Art. 1/ Convention sur les droits politiques de la femme / ONU
- **1967** : « La discrimination à l'égard des femmes du fait qu'elle nie ou limite l'égalité des droits de la femme avec l'homme est fondamentalement injuste et constitue une atteinte à la dignité humaine. »
Déclaration sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes / ONU
- **1979** : Adoption de la « Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes » (CEDAW) par l'Assemblée Générale des Nations Unies : obligation pour chacun des États membres de donner lecture de la situation des femmes au regard de tous les droits civils et sociaux du pays.

- **1993**: Adoption de la « Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes », par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

- **1995**: « ...Prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ».
Résolution 29 de la déclaration et des programmes d'action de la 4^e Conférence mondiale des femmes à Pékin

- **2011**: Les signataires « s'engagent à protéger les femmes contre toutes les formes de violence, et de prévenir, poursuivre et éliminer la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (...) contribuer à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, y compris par l'autonomisation des femmes... »
Convention d'Istanbul / Conseil de l'Europe

LA PRISE EN COMPTE PAR LA LOI EN FRANCE

UNE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

« Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne, s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours. »

Article 223-6 du Code Pénal

FOCUS SUR LA LOI DU 9 JUILLET 2010

Loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.

Les objectifs de la loi :

- répression des violences psychologiques,
- création d'un délit de harcèlement au sein du couple,
- répression possible des violences habituelles au sein du couple,
- punition possible d'un conjoint ancien,
- création de la notion de circonstance aggravante pour les mariages forcés,

- **création d'une infraction pour sanction des violations d'interdiction particulière,**
- **est réputé acquis le refus de médiation pénale lorsqu'une demande de protection est faite par la femme victime** (NB: nécessité de l'accord des deux personnes impliquées – victime et auteur – pour la mise en place d'une médiation);
- **harmonisation des peines en matière de harcèlement sexuel et harcèlement moral.** Notification possible de délits de dénonciation calomnieuse.
- **création de l'ordonnance de protection :** procédure de prise en compte de l'urgence d'une situation de violences vraisemblables et des mesures sur:
 - ▶ l'attribution de la jouissance du logement à la victime avec éloignement de l'auteur du domicile,
 - ▶ la modification de l'autorité parentale et la contribution de l'auteur des violences,
 - ▶ des modalités d'interdiction faite à l'auteur de rencontrer la victime et/ou interdiction faite à l'auteur de détenir une arme,
- **autorisation faite à la victime de dissimuler son lieu de résidence** avec une possibilité d'élection de son domicile auprès de son avocat-e ou du/de la Procureur-e de la République.
- **mise en place de dispositifs de protection.**

Modalités :

- **sollicitation par la victime elle-même ou son avocat-e.**
- **demande par requête ou lettre adressée directement** au Juge aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

Attention : la demande de mise sous protection en raison des violences subies doit être énoncée expressément.

PARMI LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LES MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

→ Définition

« Les mutilations sexuelles féminines recouvrent toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales. »

Organisation Mondiale de la Santé, février 2010

→ Que dit la loi ?

Les mutilations génitales féminines / l'excision constituent une violation fondamentale des droits des filles et des femmes tels qu'ils sont énoncés dans de nombreuses conventions internationales, et notamment dans la « Convention relative aux droits de l'enfant » et dans la « Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes ».

LES AGRESSIONS SEXUELLES

→ Définition

« Une agression sexuelle est une atteinte sexuelle commise sur une personne par le recours à la violence, la contrainte, la menace ou la surprise. »

La documentation française

→ Que dit la loi ?

Le viol est un crime, les autres agressions sexuelles et les agressions sexuelles sur des mineurs-es sont des délits.

LES MARIAGES FORCÉS

→ Définition

« Le mariage forcé est l'union de deux personnes dont l'une au moins n'a pas donné son libre et plein consentement au mariage. »

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe 2005

S'il est consommé, le mariage forcé donne lieu à des relations sexuelles non librement consenties : c'est donc un viol.

→ Que dit la loi ?

« Aucun mariage ne pourra être contracté légalement sans le libre et plein consentement des deux parties, ce consentement devant être exprimé par elles en personne, en présence de l'autorité compétente pour célébrer le mariage et de témoins, après une publicité suffisante, conformément aux dispositions de la loi. »

Art. 1/ Décret n° 2010-1520 du 9 décembre 2010 portant publication de la convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages

LA PROSTITUTION ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

→ Définition

Sont définies « la traite des femmes et la prostitution forcée comme tout transfert légal ou illégal de femmes et/ou le commerce de celles-ci, avec ou sans leur consentement initial, en vue d'un profit économique, dans l'intention de les contraindre ensuite à la prostitution, au mariage ou à d'autres formes d'exploitation sexuelle forcée. Le recours à la force, qui peut être physique, sexuelle et/ou psychologique, comprend l'intimidation, le viol, l'abus d'autorité ou la mise en situation de dépendance. »

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe 23 avril 1997

→ Que dit la loi ?

L'achat d'actes sexuels est une exploitation du corps et une violence faite aux femmes passible d'une contravention. En cas de récidive, l'infraction deviendra un délit puni d'une peine d'amende.

Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

PARMI LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

→ Définition

Actes violents (actes posés ou menaces d'actes) commis au sein de la famille, d'une relation conjugale ou maritale en cours ou dissoute. Elles regroupent les violences au sein du couple (au sens large) et celles exercées à l'encontre des mineurs-es et des ascendants-es au sein de la cellule familiale. Elles sont caractérisées par le maintien de la domination par l'agresseur sur sa victime, notamment par la répétition et l'accélération des actes violents.

Elles ont des caractéristiques spécifiques liées au caractère de l'acte avec une volonté toujours présente d'atteinte à l'intégrité de l'autre, avec l'existence d'un lien émotionnel entre l'auteur et sa victime, avec la mise en jeu de l'une et/ou l'autre des formes de violence (sexuelle, physique, psychologique, économique et verbale).

→ Que dit la loi ?

«les violences (...) sont réprimées quelle que soit leur nature, y compris s'il s'agit de violences psychologiques». Cela marque une nouvelle étape dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES PEUVENT PRENDRE D'AUTRES FORMES.

Le harcèlement de rue, par exemple, est pénalisé depuis août 2018 (contravention)

REPÉRER LA STRATÉGIE DE L'AGRESSEUR (1)

Des caractéristiques communes à toutes les formes de violences et au statut de l'agresseur (proche ou inconnu) dans la stratégie mise en place par l'auteur de violence à l'encontre d'une femme.

→ **1^{er} temps : choix et sélection de la victime**

→ **2^e temps : organisation de l'agression, ou des agressions, en fonction de 5 priorités principales :**

1/ Isoler la victime

- ▶ Sur le plan géographique, social, affectif, familial, professionnel...

2/ Dévaloriser la victime, la traiter comme un objet

- ▶ Humilier, dénigrer, critiquer, moquer, insulter, affaiblir, avec la double conséquence :
 - ▶ qu'elle ne répliquera plus,
 - ▶ qu'elle perdra l'estime d'elle-même.

3/ Inverser la culpabilité

- ▶ Transférer la responsabilité de la violence à la victime,
- ▶ Ne se reconnaître aucune responsabilité dans le passage à la violence :
«elle a provoqué», «elle souhaitait que je fasse ça», «elle m'a énervé».

4/ Instauration d'un climat de peur et d'insécurité

- ▶ Se présenter comme tout puissant,
- ▶ User de menaces et en mettre quelques-unes en œuvre,
- ▶ Exercer des représailles sur les proches.

5/ Agir en mettant en place les moyens d'assurer son impunité

- ▶ Recruter des alliés,
- ▶ Organiser une coalition contre les faibles,
- ▶ Prévoir d'impliquer la victime potentielle dans le déroulement des faits, lui offrir quelque chose, lui demander de l'aide, lui fournir de l'aide...

[1] *Intervention de Marie France CASALIS / collectif contre les violences faites aux femmes /Strasbourg 2010*

AIDER LA VICTIME, PARTICIPER À BRISER L'EMPRISE (2)

- Discerner les manipulations
- Favoriser chez la victime la prise de conscience de l'emprise dont elle est prisonnière
- Faire savoir à la victime que vous l'aidez à briser l'emprise dont elle est prisonnière
- **C'est faire l'inverse de ce que cherche à accomplir l'agresseur :**

1/ Il veut l'isoler

- ▶ Se rapprocher de la victime, manifester votre intérêt pour elle, chercher le contact, ne pas laisser le silence entre vous, l'aider à repérer autour d'elle qui peut l'aider, la soutenir...

« Je crois ce que vous me dites. » « Vous avez raison de faire valoir vos droits, je vais vous aider à trouver de l'aide. »

2/ Il l'humilie, la traite comme un objet

- ▶ Valoriser la victime, mettre en exergue chacune de ses actions: elle est courageuse, elle cherche une solution, elle envisage des possibilités.
- ▶ Saluer ses capacités: avec les enfants, dans son emploi, vis-à-vis de sa famille, dans son parcours de démarches etc.... L'inviter à décider et valider ses décisions.

« L'auteur de ces violences n'avait pas le droit de vous les infliger, rien ne justifie de tels actes. »

3/ Il la rend responsable de la situation

- ▶ S'appuyer sur le droit, sur la loi pénale pour attribuer à l'auteur de violence la pleine et totale responsabilité de ses actes.
«Vous n'êtes en rien responsable de ses actes de violence que la loi interdit.»

4/ Il fait régner la terreur

- ▶ Se préoccuper d'assurer la sécurité de la victime, tout en lui démontrant la dangerosité de son agresseur.
- ▶ Résister à l'emprise de la peur et pour cela fonder son raisonnement et ses déclarations sur la loi qui sanctionne et réprime de tels agissements.

5/ Il cherche à assurer son impunité en recrutant des alliés-es

- ▶ Être sur ses gardes pour ne pas être, à son corps défendant, recruté-e parmi ses alliés-es.

[2] *Intervention de Marie France CASALIS / collectif contre les violences faites aux femmes /Strasbourg 2010*

LES STRUCTURES PRÉSENTES SUR STRASBOURG

→ Pour davantage de lisibilité, des codes couleurs indiquent les différents types de structures

Légende :

- Centre médico-social
- Interprétariat
- Centre socio-culturel
- Centre d'hébergement et de réadaptation sociale
- Association d'information, de prévention et d'accompagnement
- Association et service d'accueil et d'aide aux victimes
- Association d'accompagnement spécifique
- Association de quartier
- Club de prévention
- Autres structures

LES STRUCTURES PRÉSENTES SUR STRASBOURG

Centre-ville / Gare

- **Centre médico-social**: 31-33 rue Kageneck – 03 68 98 51 45
- **ASTU**: 13 rue du Hohwald – 03 88 32 98 32
- **Association Nadi Chaabi**: 3 rue de Bouxwiller – 03 88 39 99 63
- **Plurielles**: 1 bd de Nancy – 03 88 32 82 53
- **Céméa Alsace**: 22 rue de la Broqué – 03 88 22 05 64

Centre-ville

- **Centre médico-social**: 1 petite rue de Fonderie – 03 88 15 77 50
- **Le Maillon blanc**: NHC, 1 place de l'hôpital – 03 69 55 04 53
- **Migrations Santé Alsace**: 24 rue du 22 novembre – 03 88 22 60 22
- **Centre socio-culturel du Fossé des Treize**: 6 rue Finkmatt – 03 88 14 36 40
- **Home Protestant**: 7 rue de l'ail – 03 88 32 29 45
- **SOS Femmes Solidarité**: Centre Flora Tristan: 03 88 35 25 69
- **CIDFF**: 24 rue du 22 novembre – 03 88 32 03 22
- **Mouvement du Nid**: 6 rue d'Ingwiller – 03 88 32 77 67
- **Le Planning familial**: 13 rue du 22 novembre – 03 88 32 28 28
- **SOS Femmes Solidarité: Accueil de jour pour femmes victimes de violences**: 5 rue Sellénick – 03 88 24 06 06
- **Hôtel de Police (point accueil victime)**: 34 route de l'hôpital – 03 90 23 16 79
- **La Cimade**: 2 rue Brulée – 03 88 36 94 56
- **Club de jeunes l'Étage**: 19 quai des bateliers – 03 88 35 70 76
- **CDOF**: 18c place Broglie – 08 92 97 61 44

Cronembourg

- **Centre médico-social**: 27 rue Herschel – 03 68 98 51 93
- **Centre socio-culturel Victor Schælcher**: 56 rue du Rieth – 03 88 77 76 75
- **Viaduc 67 France Victimes**: 5 rue Albert Einstein – 03 88 28 57 62
- **ALF**: 27 rue Lavoisier – 03 88 29 06 49

LES STRUCTURES PRÉSENTES SUR STRASBOURG

Elsau / Kœnigshoffen / Montagne verte

- **Centre médico-social – Elsau :** 9 rue Léonard de Vinci – 03 90 22 51 33
- **Centre médico-social – Kœnigshoffen :** 12 rue de l'Engelbreit – 03 88 26 70 00
- **Centre médico-social – Montagne Verte :** 12 rue d'Ostwald – 03 88 28 08 66
- **Centre socio-culturel de l'Elsau :** 6 rue Mathias Grunenwald – 03 88 30 11 96
- **Centre socio-culturel Camille Claus :** 41 rue Virgile – 03 88 28 49 71
- **Centre socio-culturel de la Montagne Verte :** 10 rue d'Ostwald – 03 88 16 31 60

Esplanade

- **Centre médico-social :** 16a rue Edel – 03 88 45 50 90
- **Association des Résidents de l'Esplanade :** 10 rue d'Ankara – 03 88 61 63 82
- **Union Européenne Féminine :** 1 rue Gustave Klotz – 06 26 45 78 37

Hautepierre

- **Centre médico-social :** 8 rue George Sand – 03 68 98 51 70
- **Centre socio-culturel Le Galet :** 4 avenue Tolstoï – 03 88 26 19 20
- **Contact et Promotion :** 7-9 rue George Sand – 03 88 29 94 15
- **Femmes d'ici et d'ailleurs :** 4 avenue Tolstoï – 06 49 60 80 24
- **UFCS Union féminine et Civique :** 1a place des orphelins – 06 72 85 29 74

Krutenau

- **Centre médico-social Belin :** 15 rue de Genève – 03 68 98 51 40
- **Centre socio-culturel de la Krutenau :** 1a place des Orphelins – 03 88 37 30 73

Meinau

- **Centre médico-social :** 49 rue de la Canardière – 03 90 40 14 20
- **Centre socio-culturel de la Meinau :** 1 rue de Bourgogne – 03 88 39 49 58
- **Espoir Meinau :** 1 rue de Bourgogne – 06 28 56 19 70
- **Femmes Progrès :** 3 rue de Champagne – 06 33 53 61 08
- **SOS Aides aux habitants France Victimes :** 15 rue Schulmeister – 03 88 79 79 30

LES STRUCTURES PRÉSENTES SUR STRASBOURG

Neudorf / Musau / Port du Rhin

- **Centre médico-social – Neudorf:** 32 rue de Rathsamhauser – 03 68 98 51 50
- **Centre médico-social – Port du Rhin:** 22 route de l'Île des Epis – 03 88 45 52 80
- **Centre socio-culturel de Neudorf:** 42 rue du Neufeld – 03 88 44 23 23
- **Centre socio culturel – Au-delà des ponts:** 75 route du Rhin – 03 68 33 52 90

Neuhof

- **Centre médico-social – Neuhof:** 16 rue de l'Indre – 03 90 40 44 00
- **Centre médico-social – Polygone, Antenne Polygone:** 03 90 41 24 75
- **Centre Social et Culturel du Neuhof espace Klebsau:**
8 rue Georges Epstein – 03 88 39 09 00
- **Centre Social et Culturel du neuhof espace Ziegelwasser:**
5 rue de Bergerac – 03 88 79 43 23

Robertsau

- **Centre médico-social – Cité de l'III/ Robertsau:** 8 rue de l'III – 03 68 98 51 84
- **Centre socio-culturel l'Escale:** 78 rue du Dr. François – 03 88 31 45 00

Ces structures sont celles dont le cœur d'activité est l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences. Il existe cependant aussi de nombreuses associations militantes, qui promeuvent à Strasbourg les droits des femmes et l'égalité de genre.

LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE / GARE

■ Centre médico-social

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Centre-ville / gare

Coordonnées → 31-33 rue Kageneck – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 68 98 51 45
https://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/387_SOC_13

■ ASTU – Actions Citoyennes Interculturelles

Rubrique → Association d'accompagnement spécifique

Objet → Défendre la laïcité et l'égalité des droits, lutter contre toute forme de racisme, de discrimination, de xénophobie, et faire respecter et reconnaître les différences culturelles

Activité → Accueil de femmes et de familles étrangères issues de l'immigration. Actions individuelles et collectives

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 13a rue du Hohwald – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 32 98 32 – Fax : 03 88 32 42 72
astu@astu.fr
<http://www.astu.fr/>
Facebook : ASTU–Actions Citoyennes Interculturelles



LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE / GARE

■ Association Nadi Chaabi

Rubrique → Association de quartier

Objet → Redonner une légitimité aux parents dans l'exercice de leur rôle, en valorisant la fonction parentale par un apport supplémentaire de compétences

Activité → Accueil individuel et actions collectives

Intervention → Centre-ville / gare

Coordonnées → 3 rue de Bouxwiller – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 39 99 63
nadichaabi@orange.fr

■ Plurielles

Rubrique → Association de quartier

Objet → Accompagnement des femmes migrantes du quartier Gare dans leur intégration sociale et professionnelle, l'acquisition de leur autonomie sociale et de la citoyenneté de plein droit

Activité → L'association propose un accompagnement individualisé et collectif dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques et thématiques : santé, droit, parentalité, égalité homme-femme...

Intervention → Centre-ville / gare

Coordonnées → 1 boulevard de Nancy – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 32 82 53 – 07 83 80 49 93
contact@plurielles.org
<http://www.plurielles.org/>



LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE / GARE

■ Céméa Alsace

Rubrique → Organisme de formation

Objet → Acteur d'éducation et de formation sur le territoire

Activité → Actions quotidiennes auprès de publics variés (espaces de pratiques, d'engagements et de rencontres centrés sur l'activité et la réflexion pédagogique : formation en animation volontaire, formation en animation professionnelle, interventions avec les établissements scolaires, rencontres de militants et de militantes, etc...)

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 22 rue de la Broque – 67000 Strasbourg
Tél.: 03 88 22 05 64
contact@cemea-alsace.fr
<http://cemea-grandest.fr/>
Facebook : @AlsaceCEMEA



LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ Centre médico-social

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Centre-ville / gare

Coordonnées → 1 petite rue de Fonderie – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 88 15 77 50
https://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/382_SOC_8

■ Le Maillon blanc

Rubrique → Interprétariat

Objet → Donner aux personnes sourdes et malentendantes la possibilité d'être informées, de s'exprimer, de comprendre et d'être comprises dans leur parcours de soins

Activité → Consultation en présence d'un-e interprète en langue de signe

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → NHC – 1 place de l'hôpital
Tél : 03 69 55 04 53
<http://www.chru-strasbourg.fr/maillon-blanc>

LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ Migrations Santé Alsace

Rubrique → Interprétariat

Objet → Promouvoir la santé des populations migrantes et de leurs familles. Favoriser leur accès au dispositif, aux droits et devoirs en matière de santé

Activité → Accueil individuel et mise en relation un-e demandeur-se et un-e interprète

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 24 rue du 22 novembre – 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 22 60 22 – Fax : 03 88 22 60 09
contact@migrationsante.org
<https://www.migrationsante.org/>



■ Centre socio-culturel du Fossé des Treize

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Équipement de quartier à vocation sociale globale à destination de toutes et tous

Activité → Accueil, animations, activités et services à finalité sociale

Intervention → Centre-ville

Coordonnées → 6 rue Finkmatt – 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 14 36 40 – Fax : 03 88 14 36 45
accueil@cscf13.org
<https://www.cscf13.org>

LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ Home Protestant

Rubrique → Centre d'hébergement et de réadaptation sociale

Objet → Accueillir, héberger, soulager et accompagner pour une insertion dans l'environnement social, toute personne en difficulté

Activité → Accueil de jour des femmes avec ou sans enfants (accueil Femmes de paroles), hébergement temporaire d'urgence pour femmes seules), hébergement provisoire de stabilisation pour femmes avec ou sans enfants

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 7 rue de l'ail – 67 000 Strasbourg
(CHRS Home)

7 rue de l'abbé Lemire – 67 200 Strasbourg
(CHRS Femmes de paroles et siège social de l'association)

Tél: 03 88 56 40 70

home-protestant@wanadoo.fr

<http://totoutart.org/structure-sociales/home-protestant.html>



LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ SOS Femmes solidarité

Rubrique → Association d'information, de prévention et d'accompagnement

Objet → Lutter contre les violences faites aux femmes, violences sous toutes leurs formes au sein du couple et de la famille

Activité → Gestion de trois services : un centre d'hébergement et de réadaptions sociale (CHRS) : centre Flora Tristan, une maison relais pour les femmes en grande précarité et l'accueil de jour départemental pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 5 rue Sélénick – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 24 74 92
administration@sosfemmessolidarite67.org
www.sosfemmessolidarite67.org
Facebook : SOS Femmes Solidarité 67



LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Rubrique → Association d'information, de prévention et d'accompagnement

Objet → Informer et accompagner les femmes et les familles dans les domaines de l'accès au droit, la vie familiale et la parentalité, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'emploi et la formation, la création d'entreprise, la sexualité et la santé

Activité → Accueil individuel, actions collectives, animation en milieu scolaire ou auprès de groupes, formations

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 24 rue du 22 Novembre – 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 32 03 22 (touche 1) – Fax : 03 88 32 47 95
strasbourg@cidff67.fr
www.cidff67.fr
Facebook : @Cidff67



■ Mouvement du Nid

Rubrique → Association d'information, de prévention et d'accompagnement

Objet → Agir dans le domaine de la prostitution, autour des différents secteurs : personnes prostituées, clients, familles

Activité → Accueil individuel, maraude pour la rencontre des personnes prostituées dans la rue, gestion d'un atelier d'insertion, animation auprès de groupe

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 6 rue d'Ingwiller – 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 32 77 67 – Fax : 03 88 32 77 67
mouvement@lenid67.org
http://www.mouvementdunid.org/_Delegation-du-Bas-Rhin
Facebook : @Mouvementdunid67



LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ Le Planning familial 67

Rubrique → Association d'information, de prévention et d'accompagnement

Objet → Agir pour faire reconnaître les droits des femmes à maîtriser leur fécondité (contraception, avortement).
Lutter pour l'élimination de la violence sexiste.
Lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Activité → Gestion d'un centre de planification et d'un centre d'information et de conseil sur la contraception, avortement, violences sexuelles et de couple. Animation en milieu scolaire et tous publics. Consultations gynécologiques

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 13 rue du 22 Novembre – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 32 28 28
mfpf67@wanadoo.fr
<http://bas-rhin.planning-familial.org/>
Facebook : @LePlanningFamilial67



■ Hôtel de Police (point accueil victime)

Rubrique → Association et service d'accueil et d'aide aux victimes

Objet → Évaluer la situation individuelle et orienter rapidement vers les institutions, les associations ou professionnels–les compétents–es, ou la psychologue d'aide aux victimes pour des besoins de prise en charge psychologique

Activité → Permanence d'accueil individuel

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 34 route de l'hôpital – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 90 23 16 79 – 06 29 83 12 77
<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Securite-interieure/Police-Nationale/L-aide-aux-victimes>

LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ La Cimade

Rubrique → Association d'accompagnement spécifique

Objet → Permettre aux personnes étrangères d'accéder à leurs droits, lutter contre le racisme et les préjugés, promouvoir le vivre et le faire ensemble

Activité → Permanence d'accueil individuel, formation juridique, animation en milieu scolaire et en milieu associatif

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 2 rue Brulée – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 36 94 56 – Fax : 03 88 25 76 63
strasbourg@lacimade.org <http://www.lacimade.org/regions/alsace-lorraine>
Facebook : La Cimade Strasbourg



■ Club de jeunes l'Étage

Rubrique → Club de prévention

Objet → Accueillir et accompagner les jeunes de moins de 25 ans en situation de rupture

Activité → Accueil, permanence sociale, petite restauration

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 19 quai des bateliers – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 35 70 76 – 06 67 68 35 50 – Fax : 03 88 35 70 84
accueil@etage.fr
<http://association-etage.fr/>
Facebook : @associationletagestrasbourg



LOCALISATION PAR QUARTIER

CENTRE-VILLE

■ CDOF – Centre des organisations féminines

Rubrique → Engagement civique – Réseau d'associations

Objet → Promouvoir et soutenir les engagements civiques et sociaux des femmes

Activité → Animation du réseau, rencontres d'information, soirées-débats. Un siège au CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) Grand-Est, avec délégation pour animer un groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 18c place Broglie – 67 000 Strasbourg
annick.demontgolfier@laposte.net

LOCALISATION PAR QUARTIER

CRONENBOURG

■ Centre médico-social

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Cronenbourg

Coordonnées → 27 rue Herschel – 67076 Strasbourg
Tél : 03 68 98 51 93
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/384_SOC_10

■ Centre socio-culturel Victor Schœlcher

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Participer au développement social local du quartier de Cronenbourg en élaborant un projet social avec les habitants-e

Activité → De tous ordres en lien avec le projet social : permanences, actions collectives d'éducation populaire

Intervention → Cronenbourg

Coordonnées → 56 rue du Rieth – 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 77 76 75 – Fax : 03 88 77 76 76
victor.schoelcher@wanadoo.fr
<http://cscvictorschœlcher.centres-sociaux.fr/>



LOCALISATION PAR QUARTIER

CRONENBOURG

■ Viaduc 67 France victimes

Rubrique → Association et service d'accueil et d'aide aux victimes

Objet → Prendre en charge les victimes d'infraction et leur donner les moyens de sortir de leur difficulté.
Œuvrer au maintien du lien social

Activité → Accueil individuel pour soutien juridique, psychologique, information, orientation

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 5 rue Albert Einstein – 67200 Strasbourg
Tél: 03 88 28 57 62 – Fax: 03 88 29 98 96
contact@viaduc67.org
<http://www.viaduc67.org/>



■ AFL – Associations familiales laïques

Rubrique → Association de quartier

Objet → Proposer une démarche participative et citoyenne aux familles en fonction de leur demande et besoins

Activité → Accueils périscolaires, de loisirs, sorties et vacances familiale, accompagnement des femmes vers l'emploi,...

Intervention → Cronenbourg

Coordonnées → 27 rue Lavoisier – 67200 Strasbourg
Tél: 03 88 29 06 49
info@afl67.com
<http://www.afl67.com/>



LOCALISATION PAR QUARTIER

ELSAU / KOENIGSHOFFEN / MONTAGNE VERTE

■ Centre médico-social – Elsau

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Elsau

Coordonnées → 9 rue Léonard de Vinci – 67200 Strasbourg
Tél : 03 90 22 51 33
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/385_SOC_11

■ Centre médico-social – Kœnigshoffen

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Kœnigshoffen

Coordonnées → 12 rue de l'Engelbreit – 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 26 70 00
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/389_SOC_15

LOCALISATION PAR QUARTIER

ELSAU / KOENIGSHOFFEN / MONTAGNE VERTE

■ Centre médico-social – Montagne Verte

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Montagne Verte

Coordonnées → 12 rue d'Ostwald – 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 28 08 66
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/393_SOC_19

■ Centre socio-culturel de l'Elsau

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Mener un projet participatif, solidaire et citoyen pour le développement de la vie sur le quartier

Activité → Accueil convivial, projets participatifs, plateforme d'accompagnement de la vie associative du quartier

Intervention → Elsau / Kœnigshoffen / Montagne Verte

Coordonnées → 6 rue Mathias Grunenwald – 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 30 11 96
<http://elsau.asso.fr/>
Facebook : centre social et culturel de l'Elsau



LOCALISATION PAR QUARTIER

ELSAU / KOENIGSHOFFEN / MONTAGNE VERTE

■ Centre socio-culturel Camille Claus

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Au titre d'antenne de l'association JS Kœnigshoffen, association d'Éducation Populaire il prend en charge l'organisation d'actions pour et avec les habitants-es

Activité → Actions collectives et ateliers divers pour les jeunes et les adultes (aide scolaire, initiation à la danse, école de musique, équipes de sports,...)

Intervention → Kœnigshoffen

Coordonnées → 41 rue Virgile – 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 28 49 71 – Fax : 03 88 30 34 89
www.jskœnigshoffen.asso.fr
Facebook : Csc Jsk kœnigshoffen

■ Centre socio-culturel de la Montagne Verte

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Équipement de quartier à vocation sociale globale à destination de toutes et tous

Activité → Accueil, animations, activités et services à finalité sociale

Intervention → Elsau / Kœnigshoffen / Montagne Verte

Coordonnées → 10 rue d'Ostwald – Tél : 03 88 16 31 60
Quai de la Flassmatt – Tél : 03 88 30 06 06
67200 Strasbourg
Fax : 03 88 30 72 80
accueil@cscmontagneverte.asso.fr
<http://cscmontagneverte.centres-sociaux.fr/>

LOCALISATION PAR QUARTIER

ESPLANADE

■ Centre médico-social

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Esplanade

Coordonnées → 16a rue Edel – 67076 Strasbourg
Tél : 03 88 45 50 90
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/386_SOC_12

■ Association des Résidents de l'Esplanade

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Répondre aux besoins exprimés par les habitants-es de l'Esplanade, à son double titre de centre socio culturel et association de résidents. Donner place à la créativité des résidents-es.

Activité → Mise en place de commissions de travail, ateliers, et animations

Intervention → Esplanade

Coordonnées → 10 rue d'Ankara – 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 61 63 82
contact@ares-actif.fr
<http://www.ares-actif.fr/>



LOCALISATION PAR QUARTIER

ESPLANADE

■ Union Européenne Féminine

Rubrique →

Objet → Protéger la liberté, la dignité humaine et le maintien de l'héritage culturel de l'Europe dans le respect des droits de la personne

Activité → Organisation de rencontre et de contact entre les femmes des pays d'Europe

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 1 rue Gustave Klotz – 67000 Strasbourg
Tél: 06 26 45 78 37
ilonka.gaillac@wanadoo.fr



LOCALISATION PAR QUARTIER

HAUTEPIERRE

■ Centre médico-social

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Hautepierre

Coordonnées → 8 rue George Sand – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 68 98 51 70
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/388_SOC_14

■ Centre socio-culturel Le Galet

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Permettre l'expression d'initiatives citoyennes et la rencontre, l'échange entre les habitants-es, les groupes, les générations et les acteurs-trices du quartier

Activité → Actions collectives vers autour des demandes ou besoins repérés

Intervention → Hautepierre

Coordonnées → 4 avenue Tolstoï – 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 26 19 20
<http://www.csc-hautepierre.fr/>
Facebook : Le Galet CSC Hautepierre



LOCALISATION PAR QUARTIER

HAUTEPIERRE

■ Contact et Promotion

Rubrique → Association de quartier

Objet → Accompagner les familles étrangères, d'origines étrangères ou qui éprouvent des difficultés vers une insertion sociale et professionnelle

Activité → Atelier de partage de compétence

Intervention → HautePierre

Coordonnées → 7-9 rue George Sand – 67200 Strasbourg
Tél: 03 88 29 94 15
association@contact-promotion.eu
<http://contact-promotion.eu/>
Facebook : @contact.promotion



■ Femmes d'ici et d'ailleurs

Rubrique → Association de quartier

Objet → Créer du lien social entre les femmes, développer des solidarités et des échanges locaux ou internationaux

Activité → Organisation d'animations de quartier, rencontres individuelles et collectives

Intervention → Cronembourg

Coordonnées → 67 avenue Racine (auprès de l'association Horizome)
67000 Strasbourg
Tél: 06 49 60 80 24
Facebook : Femmes-dlci-et-dAilleurs



LOCALISATION PAR QUARTIER

HAUTEPIERRE

■ UFCS Union Féminine et Civique

Rubrique → Association de quartier

Objet → Faciliter l'intégration des femmes issues de l'immigration par l'apprentissage de la langue

Activité → Cours de français et d'alphabétisation

Intervention → Hautepierre

Coordonnées → Maison des associations
1a place des Orphelins – 67 000 Strasbourg
Tél : 06 72 85 29 74
Ufcs.colmar@laposte.net

LOCALISATION PAR QUARTIER

KRUTENAU

■ Centre médico-social Belin

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Krutenau

Coordonnées → 15 rue de Genève – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 68 98 51 40
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/390_SOC_16

■ Centre socio-culturel de la Krutenau – Cardek

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Développer et promouvoir des actions sociales, culturelles et toutes autres formes d'activités permettant à l'ensemble des habitants-es de la Krutenau de se rencontrer, de s'exprimer, de s'entraider. Mais aussi d'accueillir, d'accompagner, de fédérer les initiatives des habitants-es et des associations du quartier

Activité → Équipement de quartier à vocation sociale globale à destination de toutes et tous, ateliers, débats, animations

Intervention → Krutenau

Coordonnées → 1a place des Orphelins – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 37 30 73
direction@cardek.net
<http://www.cardek.net/>
Facebook : Cardek



LOCALISATION PAR QUARTIER

MEINAU

■ Centre médico-social

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Meinau

Coordonnées → 49 rue de la Canardière – 67076 Strasbourg
Tél : 03 90 40 14 20
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/392_SOC_18

■ Centre socio-culturel de la Meinau

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Développer et promouvoir des actions sociales, culturelles et toutes autres formes d'activités permettant à l'ensemble des habitants-es de la Krutenau de se rencontrer, de s'exprimer, de s'entraider. Mais aussi d'accueillir, d'accompagner, de fédérer les initiatives des habitants-es et des associations du quartier

Activité → Ateliers, débats, animations

Intervention → Meinau

Coordonnées → 1 rue de Bourgogne – 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 39 49 58 – Fax : 03 88 40 98 72
cscmeinau@orange.fr
<http://www.lecentre-meinau.fr/>

LOCALISATION PAR QUARTIER

MEINAU

■ Espoir

Rubrique → Association de quartier

Objet → Permettre la rencontre des femmes et des familles entre elles autour de capacités, besoins, envies communes

Activité → Mise en place d'espace et de moment de convivialité

Intervention → Meinau

Coordonnées → 1 rue de Bourgogne – 67100 Strasbourg
Tél : 06 28 56 19 70

■ Femmes Progrès

Rubrique → Association de quartier

Objet → Aider les femmes et leurs enfants dans toutes les actions de la vie quotidienne (culturelles, sociales, sportives, économiques,...)

Activité → Rencontres individuelles, actions collectives

Intervention → Tous les quartiers

Coordonnées → 3 rue de Champagne – 67000 Strasbourg
Tél : 06 33 53 61 08
Facebook : Association Femmes Progrès



LOCALISATION PAR QUARTIER

NEUDORF / MUSAU / PORT DU RHIN

■ Centre médico-social – Neudorf

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Neudorf

Coordonnées → 32 rue de Rathsamhausen – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 88 41 45 10
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/395_SOC_21

■ Centre médico-social – Port du Rhin

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Port du Rhin

Coordonnées → 22 route de l'Île des Epis – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 88 45 52 80
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/398_SOC_24

LOCALISATION PAR QUARTIER

NEUDORF / MUSAU / PORT DU RHIN

■ Centre socio-culturel de Neudorf

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Création de lien social , permettre l'accès au centre socio culturel pour toutes et tous, au travers les activités et animations des 3 sites : Neufeld, Landsberg et de la Musau

Activité → Animations, actions collectives

Intervention → Neudorf / Musau

Coordonnées → 42 rue du Neufeld
Tél : 03 88 44 23 23
<https://www.cscneudorf.org/>
Facebook : Centre socio-culturel de Neudorf

■ Centre socio-culturel Au-delà des ponts

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Développer et promouvoir des actions sociales, culturelles et toutes autres formes d'activités permettant à l'ensemble des habitants-es du port du Rhin de se rencontrer, de s'exprimer, de s'entraider

Activité → Ateliers, débats, animation,...

Intervention → Port du Rhin

Coordonnées → 71 route du Rhin – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 45 52 80
accueil@audeladesponts.fr
<http://www.audeladesponts.fr/>



LOCALISATION PAR QUARTIER

NEUHOF

■ Centre médico-social – Neuhof

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Neuhof

Coordonnées → 16 rue de l'Indre – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 90 40 44 00
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/396_SOC_22

■ Centre médico-social – Polygone

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Neuhof

Coordonnées → Tél : 03 90 41 24 75
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/397_SOC_23

LOCALISATION PAR QUARTIER

NEUHOF

■ Centre socio-culturel du Neuhof / Klebsau / Ziegelwasser

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Développer et promouvoir des actions sociales, culturelles et toutes autres formes d'activités permettant à l'ensemble des habitants-es du Neuhof de se rencontrer, de s'exprimer, de s'entraider et d'agir..
Plusieurs services : enfants / jeunes / adultes / séniors / ludothèque / école de musique / animation de rue...

Activité → Ateliers, débats, animations tout public.
Sorties, séjours, accueil de loisirs.
Projets d'envergure, soutien aux initiatives des habitants, animation du territoire.....

Intervention → Neuhof

Coordonnées → Espace Klebsau
8 rue Georges Epstein – BP 16 – 67026 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 39 09 00 – Fax : 03.88.39.11.61
contact@cscneuhof.eu
Facebook : csc neuhof

Espace Ziegwiller
5 rue de Bergerac



LOCALISATION PAR QUARTIER

NEUHOF

■ SOS aide aux habitants France victimes

Rubrique → Association et service d'accueil et d'aide aux victimes

Objet → Agir pour reconstruire la paix et la cohésion sociale par toutes formes de réflexions, de propositions et d'actions

Activité → Médiation, accompagnement vers l'accès aux droits, l'aide aux victimes, la formation et l'action sur le cadre de vie

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 36 allée Reuss – 67100 Strasbourg
Tél: 03 88 79 79 30
secretariat@sos-aide-aux-habitants.fr



LOCALISATION PAR QUARTIER

ROBERTSAU

■ Centre médico-social – Cité de l'III / Robertsau / Wacken

Rubrique → Centre médico-social

Objet → Soutien, écoute et accompagnement des familles et personnes isolées dans le cadre de difficultés sociales : conseils et information sur les droits et les démarches

Activité → Permanences sociales, médicales et médico-sociales

Intervention → Robertsau

Coordonnées → 8 rue de l'III – 67 076 Strasbourg
Tél : 03 68 98 51 84
http://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/383_SOC_9

■ Centre socio-culturel l'Escale

Rubrique → Centre socio-culturel

Objet → Lieu d'accueil convivial ouvert à tous pour permettre aux habitants de participer activement au projet de la structure

Activité → Actions d'animation et de lien social (soirées musicales et festives, journées sportives...), actions de soutien auprès de personnes en difficultés (aide à la démarche administrative, accompagnement à la scolarité...), actions de développement culturel, sportif et éducatif (animations autour du livre, activités culturelles et sportives...)

Intervention → Robertsau

Coordonnées → 78 rue du Dr. François – 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 31 45 00
escale@csc-robertsau.com
<http://escale.centres-sociaux.fr/>
Facebook : @csc.escale



HORS QUARTIER

■ Les Effronté.e.s 67

Rubrique → Association militante

Objet → Lutter contre toutes formes de discrimination, sexistes ou racistes, envers les personnes les personnes LGBT+

Activité → Actions de lobbying

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → leseffrontees67@gmail.com
<http://effrontees.wordpress.com/>
Facebook: @Effrontées67

LES EFFRONTÉ-E-S

■ Osez le féminisme

Rubrique → Association militante

Objet → Faire avancer les droits des femmes dans les têtes et dans la réalité et lutter contre une société encore trop profondément marquée par le patriarcat

Activité → Actions de lobbying, organisation d'un cafémiste mensuel

Intervention → Tous quartiers

Coordonnées → 06 65 62 05 44
<http://www.osezlefeminisme.fr/>
Facebook: @OLF67



3919

**Plateforme d'appel en cas de violence conjugale, de mutilation,
de mariage forcé, d'agression sexuelle, de viol ou de violence au travail.
Accessible de 9h à 22h (9h à 18h les samedis, dimanche et jours fériés).**

Mission droits des femmes et égalité de genre
1 parc de l'Étoile – 67076 Strasbourg Cedex
Tél. +33 (0)3 68 98 51 04
dgs-missiondroitsdesfemmesetegalitedegenre@strasbourg.eu
 md.f.strasbourg